



La Petite-Pierre, le 23 août 2022

Les Vosges du Nord bénéficient du programme « Avenir Montagnes » Ou comment installer un nouveau tourisme durable sur le territoire COMMUNIQUE DE PRESSE

Parmi les plans de relance, l'État a lancé fin mai 2021, un programme visant à accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique. Ce plan s'intitule « Avenir Montagnes ».

A l'échelle des Vosges 7 territoires ont été sélectionnés par l'ANCT (agence de la cohésion des territoires) dont le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Il a signé fin 2021 avec le Préfet de Région Grand Est et la Banque des territoires une convention d'adhésion « Avenir Montagnes Ingénierie » dont l'objectif est de donner au territoire des moyens « sur-mesure ».

Cette convention apporte le financement d'un chef de projet dédié qui vient d'être recruté au parc, ainsi qu'un accès à une offre de services en ingénierie d'une vingtaine d'acteurs et à un réseau national des chefs de projets pour un partage d'expériences. Intégré à l'équipe du Parc, Pierre Fleurant travaille en collaboration étroite avec les communautés de communes des Vosges du Nord, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) mais aussi avec l'ensemble des acteurs du territoire pour faire émerger, accompagner des projets de développement touristique qui pourraient bénéficier de ce plan de relance.

Le projet Vosges du Nord s'organise autour de trois axes de travail :

- la diversification et la digitalisation de l'offre touristique de loisirs et de services,
- la prise en compte de la dimension environnementale, en développant un éco-tourisme et des expériences nature au contact des milieux naturels dont la forêt,
- la rénovation et/ou la transformation du parc d'hébergements touristiques en visant d'améliorer, qualifier et augmenter l'offre des hôtels et des gîtes (priorité bâti ancien), en cherchant aussi à permettre la montée en gamme des campings.

L'objectif est de renforcer le développement touristique du territoire en le rendant plus résilient, durable et en l'adaptant aux attentes des nouvelles clientèles. Il s'agit de développer un tourisme équilibré au profit des populations qui habitent sur ce territoire, en s'appuyant sur la valorisation des ressources, du patrimoine naturel et culturel emblématique local.

Un travail de concertation engagé dès cet été

Afin de faire remonter les besoins en ingénierie sur le territoire et identifier les projets publics ou privés, des rencontres individuelles ont été organisées depuis fin juin avec les Pays et les communautés de communes membres du Parc naturel régional des Vosges du nord.

Les actions portées par le programme « Avenir Montagnes Ingénierie » doivent être cohérentes avec les projets de territoires engagés dans les Pactes Territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE). Elles viendront compléter les projets identifiés dans les autres programmes interministériels pilotés par l'ANCT (Petites villes de demain, Action cœur de ville, etc.). Un comité de projet a été mis en place pour faire une sélection et prioriser les actions soutenues.

Les premiers projets financés en 2022

Au titre d'Avenir Montagnes Investissement, le Commissariat du Massif a déjà soutenu les Vosges du Nord, où plusieurs communes et communautés de communes ont obtenu un soutien financier en 2022 d'un montant total de 2 029 765 € sur 3 735 195 € de coût de travaux HT, soit 55% d'aides de l'Etat pour ces projets :

1. Extension et aménagements extérieurs de la Maison Homme-Nature à Sturzelbronn
2. Mise en valeur du glacié de Lichtenberg
3. Requalification du camping du Fleckenstein
4. Réhabilitation et valorisation du refuge fortifié de Dossenheim-sur-Zinsel
5. Création d'une maison des sports et de la nature à La Petite Pierre

La Région Grand Est participe également au cofinancement des actions Massif, dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Investissement, mais aussi plus largement dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Région 2021-2027.

Contact Presse :

Anne EICH : 03 88 01 49 74 a.eich@parc-vosges-nord.fr

Suivi du dossier :

Pierre FLEURANT : 07 48 85 33 38 p.fleurant@parc-vosges-nord.fr